

# AKTUELL

#2 2022 | LE MAGAZINE DE L'OGBL |

ÉDITION  
SPÉCIALE



# PAS TOUCHE À L'INDEX!

Pour un 1<sup>er</sup> mai combatif

**PROGRAMME** FÊTE DU TRAVAIL ET DES CULTURES

AKTUELL-Le magazine de l'OGBL

**Editeur**  
OGBL «Onofhängege  
Gewerkschaftsbond Lëtzebuerg»

**Responsable pour la rédaction**  
Nora Back

60, bd. J.F. Kennedy  
B.P. 149 / L-4002 Esch/Alzette  
Tél.: 54 05 45-1 / Fax: 54 16 20  
Internet: www.ogbl.lu  
e-mail: ogbl@ogbl.lu

**Éditeur responsable pour la Belgique**  
Jacques Delacollette  
17, rue de l'Ecole / B-6666 Wibrin

**Impression**  
Techprint Esch/Lankelz  
avril 2022

La rédaction se réserve le droit d'abréger les textes. Les articles signés ne reflètent pas nécessairement la position de la rédaction.

◆ Édito	P 3
◆ Pas de manipulation de l'index avec l'OGBL Les revendications syndicales lors de la tripartite	P 4-5
◆ Mise au point	P 6-7
◆ Retour sur le déroulement précis de la tripartite	P 8-12
◆ L'indexation des salaires au Luxembourg - Quelques repères historiques	P 13
◆ Programme de la Fête du travail et des cultures	P 14-27



## Pour un 1<sup>er</sup> mai combatif

Comme vous avez certainement déjà dû vous en rendre compte et comme l'affiche d'ailleurs clairement la première page de couverture, il s'agit cette fois-ci d'une édition spéciale de l'Aktuell. Une édition spéciale consacrée entièrement à la récente tripartite qui était censée apporter des réponses à la flambée des prix de l'énergie, mais qui s'est très vite transformée, au grand dam de l'OGBL, en une véritable opération de manipulation de l'index. Oui, l'index, l'un des garants de la paix sociale au Luxembourg.

Comme vous le savez, ou bien comme vous le découvrirez en détail dans les pages qui suivent, l'OGBL a refusé, le 30 mars dernier, de donner son accord à l'inacceptable proposition faite par le gouvernement dans le cadre de cette tripartite, s'opposant ainsi à une grossière manipulation de l'index et à une vaste opération de redistribution à l'envers, c'est-à-dire du bas vers le haut.

L'accord que l'OGBL a refusé de signer est un pur cadeau fait aux entreprises et ce, avec l'argent des salariés, des pensionnés et de leurs familles! Le paquet de mesures retenues pèsera lourdement sur le pouvoir d'achat de quasiment l'ensemble des salariés et des pensionnés. Sans parler des conséquences sur l'avenir du système d'indexation au Luxembourg.

L'heure est donc à la mobilisation. Pour la défense de l'index. Et contre ce grossier projet de démantèlement social. L'OGBL appelle tous les salariés et les pensionnés à prendre acte des décisions inacceptables prises lors de cette récente tripartite et à soutenir l'OGBL dans la lutte qu'il s'apprête à livrer.

**Nous vous donnons un premier rendez-vous, ce 1<sup>er</sup> mai 2022 à 10h devant la gare de Luxembourg. Pour un 1<sup>er</sup> mai combatif.**



**Olivier Landini**  
responsable du service communication



# Pas de manipulation de l'index avec l'OGBL!

Dans la nuit du 30 au 31 mars 2022, à l'issue de neuf journées de négociations acharnées, l'OGBL a refusé de donner son accord à la proposition inacceptable faite par le gouvernement dans le cadre de la tripartite convoquée en raison de la flambée des prix de l'énergie. L'OGBL a en effet refusé de mettre sa signature sous un accord ne signifiant rien d'autre qu'un démantèlement social au Luxembourg et il a ainsi refusé de vendre le salariat au Luxembourg.

L'OGBL est entré dans cette tripartite avec pour objectif, face à la flambée des prix, de renforcer le pouvoir d'achat des salariés, des pensionnés et de leurs familles, et non de l'affaiblir. L'accord proposé par le gouvernement était dans ce contexte tout simplement inacceptable pour l'OGBL et ce, pour quatre raisons principales.

Premièrement, l'OGBL a refusé de signer parce qu'il ne pouvait pas donner un chèque en blanc au gouvernement pour une manipulation de l'index jusqu'en 2024, sachant d'autant plus que les prix sont actuellement extrêmement volatiles. La proposition du gouvernement prévoyait en effet, en plus du report de huit mois de la tranche indiciaire qui, selon le Statec, doit normalement se déclencher en août 2022, de retarder également à chaque fois d'au moins un an d'éventuels déclenchements supplémentaires de l'index qui pourraient encore advenir en 2022 et 2023.

Deuxièmement, l'OGBL a refusé de signer parce qu'il n'accepte pas que des aides massives aux entreprises, dont la plus massive est absolument non ciblée et



indifférenciée, à savoir le report de plusieurs tranches indiciaires, soient financées par — et viennent donc amputer — le pouvoir d'achat de quasiment l'ensemble des salariés, des pensionnés et de leurs familles. Il s'agit là, rien de moins, que d'une vaste opération de redistribution à l'envers, du bas vers le haut.

Troisièmement, force est de constater qu'une large partie des propositions constructives faites par l'OGBL lors de ces négociations ont été balayées d'un revers de main par le gouvernement (voir encadré ci-contre). Ainsi, il n'a pas été possible lors de ces négociations d'envisager d'autres pistes que celles retenues en amont de la tripartite par le gouvernement et le patronat. Il n'a ainsi pas pu y avoir de discussion portant par exemple sur une adaptation du barème fiscale à l'inflation ou bien

encore sur d'autres sources de recettes fiscales pour l'Etat, comme le revendiquait pourtant l'OGBL.

Quatrièmement, les mesures financières proposées par le gouvernement en vue de compenser le report (de huit mois) de la tranche indiciaire qui doit normalement se déclencher en août 2022 sont quant à elles restées largement en dessous de tout compromis envisageable. L'OGBL insiste ici sur le fait que — contrairement à ce qu'affirme le gouvernement — pour la plupart des salariés et des pensionnés, celles-ci seront inférieures à ce qu'aurait représenté le déclenchement de l'index au mois d'août. Ainsi, pour 40% de la population (les « riches » selon le gouvernement), il n'y aura déjà pas de compensation du tout (0); et pour environ 20% de la population, la « compensation » sera anecdotique par

rapport à la perte de revenu engendrée par le report de la tranche indiciaire. Même pour une large partie des quintiles 1 et 2 (soit les 40 % de revenus les plus bas), la compensation prévue ne couvrira pas la perte, en termes de revenu réel, provoquée par le report de la tranche indiciaire pendant 8 mois, sachant que le revenu annuel brut comprend dans bien des cas outre le salaire de base, également des primes, suppléments pour travail de nuit, pour travail de dimanche, heures supplémentaires, astreintes, etc, Sans oublier qu'aucun mécanisme de compensation n'est prévue au niveau des allocations familiales, pour tant récemment réindexées!

Ainsi, pour la très grande majorité des ménages, ces «compensations» ne compenseront pas la perte de pouvoir d'achat produite par la manipulation de l'index du mois d'août. Sans parler des éventuelles tranches supplémentaires qui pourraient encore être dues en 2022 et 2023, pour lesquelles le gouvernement a donc d'ores et déjà décidé qu'elles seraient décalées dans le temps. Les signataires de l'accord 2-1/2-partite se sont en effet bien mis d'accord sur un délai minimal de 12 mois entre deux tranches indiciaires et il y a donc un véritable risque qu'une tranche indiciaire soit perdue de façon définitive, si l'inflation se maintient au niveau actuel, voire augmente encore davantage.

L'OGBL regrette profondément que le gouvernement se soit agenouillé face au patronat, qu'il ait instrumentalisé cet outil si important que constitue la tripartite pour orchestrer un démantèlement social et une manipulation du système d'indexation des salaires et des pensions qui est pourtant l'un des garants de la paix sociale au Luxembourg.

L'OGBL tient par ailleurs à souligner qu'il est resté ouvert à la discussion tout au long des négociations et qu'il n'a cessé de faire des propositions en vue d'un accord équilibré, mais force est de constater que toutes les discussions ont toujours finies par en revenir à la question de l'index et de sa manipulation. En réalité, il ne s'est pas agi d'une

## Les revendications syndicales lors de la Tripartite

✔ remplie | 🟡 partiellement remplie | ✖ rejetée

✖ Adapter le barème de l'impôt à l'évolution des prix, tout en augmentant en même temps la progressivité de l'imposition en ajoutant des tranches supplémentaires en haut du barème

✖ Remonter le taux kilométrique à l'ancien taux de 0,40 ct./km.

✖ Adapter rétroactivement les allocations familiales pour compenser leur désindexation sur la période 2014-2021 (+7,7%).

### Actions en vue de ralentir l'inflation:

✔ Réduire temporairement la taxation (TVA, accises, taxe CO<sub>2</sub>) sur l'essence, le diesel, le gaz et le mazout au niveau minimum permis par la législation européenne – économies entre 140€ et 218€ par ménage/mois<sup>1</sup>.

✔ Adapter le crédit d'impôt prévu pour compenser la taxe CO<sub>2</sub> conséquemment à la hausse récente de la taxe<sup>2</sup>.

✖ Prévoir un gel des prix administrés, notamment les tarifs des maisons de soins.

🟡 Rendre les primes pour augmenter l'efficacité énergétique socialement plus équitables afin de permettre aux ménages moins aisés d'en profiter aussi<sup>3</sup>.

✔ Prévoir un gel temporaire des loyers.

✖ Agir sur l'allocation de vie chère pour aider les ménages vulnérables: doubler le montant, augmenter le cercle des bénéficiaires, prévoir une adaptation régulière du montant de l'allocation à l'évolution des prix.

✖ Au-delà du gel temporaire, introduire une réelle limitation des prix de location («Mietpreisbremse»)

✖ Augmenter le niveau de la déduction forfaitaire pour frais de déplacement et prendre à nouveau en compte les 4 premiers kilomètres.

<sup>1</sup> Au lieu de cette mesure, le gouvernement a proposé un rabais de 7,5 ct. par litre sur l'essence, le diesel et le mazout, limité respectivement au 31 juillet pour les deux premiers et au 31 décembre pour le dernier, soit très inférieur à la proposition syndicale par rapport à l'économie pour les ménages (sur 200 litres, économie de 15 € par rapport à un maximum de 218 € dans la proposition syndicale).

<sup>2</sup> Le gouvernement a marqué son accord, il semble toutefois que cette hausse a été intégrée dans le nouveau crédit d'impôt énergie censé compenser la perte de pouvoir d'achat resp. le report de la prochaine tranche indiciaire.

<sup>3</sup> Si ce point est repris dans l'accord 2-1/2-partite, il s'agit en fait simplement de l'accélération de la mise en œuvre d'un projet de loi déjà déposé, qui reste largement insuffisant.

tripartite visant à apporter des réponses à la flambée des prix de l'énergie, mais d'une tripartite visant à manipuler l'index.

Enfin, l'OGBL dénonce fermement la tentative du gouvernement visant à diviser le salariat au Luxembourg, que ce soit entre résidents et frontaliers (l'une des propositions faites par le gouverne-

ment lors des négociations visait tout simplement à exclure les frontaliers du mécanisme de compensation – une proposition scandaleuse rejetée en bloc par l'ensemble des syndicats autour de la table) ou bien entre petits et moyens salaires dans le cadre du modèle de compensations finalement retenu. ◊

## MISE AU POINT

# Aujourd'hui, hier et demain: Pas touche à l'index!

«En plus du vol direct de l'index, le modèle luxembourgeois de la négociation salariale est sérieusement remis en question. La paix sociale ne semble plus représenter un argument de poids (...) Le moment est venu de faire opposition contre cette politique.» (Editorial André Roeltgen, *Aktuell* janvier 2012)

Des déclarations similaires, on peut également en lire sous la plume de John Castagnaro ou de Jean-Claude Reding, dans d'anciennes éditions de l'*Aktuell*. Face aux attaques répétées des gouvernements et du patronat — que nous avons toujours dû repousser et que nous continuerons à repousser — il est ici difficile de ne pas faire de plagiat.

Ainsi, quiconque considère aujourd'hui que l'OGBL se serait radicalisé, se trompe. L'OGBL est précisément là où il doit être lorsque les intérêts des salariés et de leurs familles sont attaqués de façon aussi massive. L'OGBL reste tout simplement fidèle à lui-même.

Nous ne pouvons pas et ne pourrions pas mettre notre signature au bas d'un «accord» consistant en une vaste redistribution du bas vers le haut. Nous refusons de donner notre accord à une large manipulation de l'index. En cela, nous sommes parfaitement dans notre rôle, dans l'intérêt de tous les salariés et de tous les pensionnés au Luxembourg.

Le simple fait que les employeurs et le gouvernement tentent de désinformer et de faire croire à la population que l'OGBL ne serait pas assez social, est à lui seul une raison suffisante pour tirer la sonnette d'alarme.

Lorsque, par une impénétrable cacophonie de chiffres, le gouvernement tente de détourner l'attention du public du véritable problème, à savoir la manipulation de l'index, tout le monde devrait commencer à se poser sérieusement des questions.

Lorsque les partis au pouvoir rompent leurs promesses électorales, trahissent leur engagement envers le plus grand syndicat du pays et tentent d'enjoliver la situation en mettant en avant une politique de bienfaisance, alors au plus tard à cet instant, tout le monde devrait reconnaître que l'OGBL a eu raison de ne pas signer cet accord tripartite.

C'est précisément dans ces moments-là, qu'il est important de se lever et de se défendre.

Lorsque les politiques et le patronat tentent de diviser les salariés et leurs familles, entre petits et un peu moins petits salaires, entre frontaliers et résidents, et lorsqu'ils essaient de présenter l'OGBL comme étant isolé ou loin des gens, c'est précisément à ce moment-là qu'il faut faire front commun! Faire front commun pour tout ce qui nous définit. Car nous ne sommes pas isolés. Nous sommes le contrepoids aux politiques et aux employeurs, nous sommes la plus grande organisation démocratique représentant les salariés et les pensionnés au Luxembourg.

Et s'ils nous forcent à descendre à nouveau dans la rue pour défendre nos salaires et notre pouvoir d'achat, nous le ferons. Être un syndicat ne signifie rien d'autre et nous le prouveront dans les jours et semaines à venir.

**Vive le 1<sup>er</sup> mai!**

*Nora Back,  
Présidente de l'OGBL*



# Retour sur le déroulement précis de la tripartite

## → 9.03

Alors que depuis plusieurs jours déjà circule la rumeur selon laquelle le gouvernement aurait l'intention de convoquer une tripartite en raison de la flambée des prix de l'énergie, la confirmation arrive sous forme d'un appel téléphonique passé par le ministre de l'Économie, Franz Fayot, à la présidente de l'OGBL, Nora Back. Oui, le gouvernement envisage de convoquer une tripartite encore avant Pâques et il y sera question des prix de

l'énergie. Mais surtout et avant tout de l'index qui, dans la situation actuelle, «briserait la nuque» des entreprises. Nora Back réplique sans équivoque qu'une nouvelle discussion sur l'index constitue une ligne rouge pour l'OGBL et met le ministre de l'Économie explicitement en garde, en lui rappelant que par le passé, son parti a souvent été le garant de l'index.

## → 10.03

Le ministère d'État confirme qu'une tripartite aura bien lieu avant les vacances de Pâques. Auparavant, le Premier ministre sou-

haite rencontrer les syndicats et le patronat, séparément, dans le cadre de «bipartites».

## → 11.03

Un séminaire du Bureau exécutif, prévue de longue date, est immédiatement transformée en réunion préparatoire en vue de

la tripartite et des nouvelles attaques contre l'index qui sont à craindre.

## → 14.03

Les trois syndicats représentatifs au niveau national — OGBL, LCGB et CGFP — s'échangent sur une ligne commune en vue des

prochaines réunions tripartites.

## → 21.03

La «bipartite» a lieu au ministère d'État. Initialement, le Premier ministre Bettel souhaitait recevoir les trois syndicats séparément, mais ces derniers refusent. L'état d'esprit du gouvernement est déjà manifeste à ce stade.

cas remanié. Bettel va même jusqu'à affirmer, de façon absurde, que l'index «rend les pauvres toujours plus pauvres et les riches toujours plus riches». L'OGBL insiste au contraire sur le fait que le renforcement du pouvoir d'achat et des mesures contre l'inflation devraient être discutés lors de la tripartite et non pas l'index.

Trois mois seulement après avoir expliqué lors de la précédente tripartite: «Non, Monsieur Reckinger, ce gouvernement ne touchera pas à l'index», Xavier Bettel reprend la vieille rengaine de son prédécesseur, Jean-Claude Juncker, selon laquelle l'index serait socialement injuste et qu'il devrait être plafonné ou en tout

L'après-midi se tient une réunion extraordinaire du Comité national de l'OGBL. La délégation de l'OGBL envoyée à la tripartite reçoit un mandat clair et unanime: s'opposer à toute attaque contre l'index.





Photo: Fabrizio Pizzolante (Editpress)

## → 22.03

Premier jour de la tripartite. La réunion tripartite débute tranquillement: par l'analyse de la situation économique et sociale. C'est par ailleurs ce que prescrit la loi encadrant la tripartite. La présentation est un peu austère: après une introduction de Xavier Bettel, Franz Fayot explique que l'économie se porterait mal et que les perspectives seraient sombres. Le ministre de l'Économie annonce que le Statec estime désormais que la tranche indiciaire (index) suivant celle d'avril ne sera pas déclenchée au plus tôt en octobre comme annoncé encore début mars, mais dès le mois d'août, ce qui est quelque peu surprenant. Dans la foulée, la ministre des Finances, Yuriko Backes, assure que les finances publiques se porteraient mal et que les perspectives d'avenir seraient sombres. C'est ensuite au tour de l'UEL qui se présente cette fois-ci avec une délégation comprenant sept personnes qui toutes assurent que leur secteur se porterait mal et que les perspectives d'avenir seraient sombres, la faute en reviendrait avant tout à l'index. Après plus de quatre heures de sombres tableaux, on permet à Nora Back de présenter également l'analyse de la situation telle que la voient les syndicats. Elle insiste sur le fait qu'il ne faudrait pas oublier que les gens souffrent également, que face à la flambée des prix, nombre d'entre eux ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts, à quoi s'ajoutent les pertes de pouvoir d'achat subies lors de la pandémie (p. ex.: chômage partiel) et la crise du logement permanente. S'il est vrai qu'en raison des prix élevés de l'énergie et des problèmes que connaissent les chaînes d'approvisionnement, certaines entreprises rencontrent des difficultés et ont besoin de soutien, dans l'ensemble il faut noter que de nombreux secteurs ont enregistré des chiffres d'affaires record en 2021 et que la situation des finances publiques est également bien meilleure que ce que l'on craignait en 2020.

Les échanges reprennent après le dîner avec les catalogues de revendications respectifs. C'est d'abord au tour de l'UEL qui,

outre des aides publiques aux entreprises énergivores, ne s'intéresse avant tout qu'à une seule chose: l'index doit être aboli. Les deux tranches d'indexation prévues pour 2022 devraient être purement et simplement annulées et si une tranche devait également encore tomber en 2023, le mieux serait de la supprimer directement aussi. C'est alors que Michel Reckinger a un «éclair de génie»: pour les bas et moyens salaires, on pourrait éventuellement verser une sorte de «prime unique» échelonnée socialement – financée évidemment par les caisses de l'Etat, et non par les entreprises elles-mêmes.

C'est ensuite à nouveau à Nora Back, qui présente le catalogue de revendications syndicales commun (voir p. 5). Alors que les représentants du gouvernement avaient encore sagement écouté lorsque le patronat avançait sa revendication tout de même assez outrancière, visant à abolir l'index et à le faire payer par le contribuable lui-même, deux ministres des Verts en particulier – Turmes et Bausch – interrompent désormais constamment la présidente de l'OGBL. Ils se disent «choqués, choqués!» par des revendications telles que la réduction de la TVA et des accises sur les produits énergétiques ou bien encore la revendication visant à adapter le barème fiscal à l'inflation («savez-vous ce que cela coûte!»).

Lors de la discussion qui suit, en particulier les ministres LSAP – Lenert, Engel et Fayot – expriment leur soutien à la proposition de l'UEL quant à une «prime unique» qui pourrait être plus élevée pour les bas salaires que pour les salaires moyens et totalement absente pour la frange représentant les 40% supérieurs de l'échelle des salaires. Le Premier ministre Bettel demeure lui en revanche encore relativement discret.

La première journée s'achève, sans résultat, vers 22h30. Le Premier ministre convoque aussitôt une nouvelle réunion pour le lendemain.

## → 23.03

Deuxième jour de la tripartite. Xavier Bettel ouvre la tripartite — alors qu'on vient tout juste de servir des lasagnes — en déclarant qu'avec ce gouvernement, la suppression de l'index est hors de question. Il ne serait absolument pas question non plus d'envisager le non-versement de la tranche d'avril. MAIS, la tranche d'août serait vraiment très proche de la tranche d'avril, et trois tranches en l'espace de 12 mois seraient vraiment difficiles à supporter pour les entreprises (le fait que la perte de pouvoir d'achat en raison de la forte inflation soit également difficile à supporter pour les salariés et les retraités, n'est pas mentionné). C'est pourquoi le gouvernement serait prêt à reporter la tranche d'août de 12 mois, jusqu'à août 2023. Pendant ce temps, le gouvernement ne compenserait pas seulement la perte de pouvoir d'achat pour les bas et moyens salaires, il la surcompenserait.

Le patronat s'indigne que le gouvernement ne veuille reporter qu'une seule tranche indiciaire — les entreprises auraient besoin de prévisibilité! Si le gouvernement et les syndicats devaient refuser une manipulation plus conséquente de l'index, de préférence jusqu'en 2026, l'UEL «romprait la paix sociale» (quoi que cela puisse vouloir dire).

Le gouvernement se retire et revient 1 heure et demie plus tard avec une solution de «compromis»: la tranche d'août devrait effectivement être payée en avril 2023, mais ensuite, il faudrait prévoir que jusqu'à début 2024, pas plus d'une tranche indiciaire n'ait à être payée en l'espace de 12 mois. Les syndicats expliquent à leur tour que cela n'est pas acceptable. Ils se disent prêts, éventuellement, à discuter du report d'une tranche, sous réserve que le montant de la «surcompensation» qui à ce stade reste encore à négocier soit suffisamment élevé par rapport à la perte de revenu consécutive au report de la tranche indiciaire. Ce sera le dernier mot de cette deuxième journée de tripartite, avant que Xavier Bettel ne lève la séance et ne fixe une prochaine réunion pour le jeudi 31 mars, au cours de laquelle un accord définitif devrait — ou non — être trouvé. D'ici là, des discussions doivent être menées avec les différents ministres compétents.

Par ailleurs, le gouvernement a également mis d'autres mesures sur la table, même si la réunion a été complètement obscurcie par la discussion portant sur l'index: le gouvernement a repris du catalogue syndical la revendication portant sur le gel temporaire des loyers et — à la dernière minute — celle relative à la compensation pour l'augmentation de la taxe CO<sub>2</sub> au niveau du crédit d'impôt. La TVA et les accises ne seront pas suspendues, mais un rabais de 7,5 cents est accordé sur l'essence, le diesel et le mazout. Le paquet comprenait également des mesures de toute façon déjà décidées, à savoir l'augmentation de la subvention au loyer et la réforme de la «PrimE House». Enfin, la proposition du gouvernement comprenait un paquet de subventions pour les entreprises, qui à ce stade devait coûter 180 millions d'euros,





montant qui – sans explication – est passé à 225 millions d’euros ultérieurement au cours de la tripartite.

La journée s’est achevée par une conférence de presse, au cours de laquelle aussi bien le Premier ministre que Nora Back ont tous deux souligné que les discussions avaient été constructives, mais qu’il n’y avait pas encore d’accord définitif. En revanche, la présentation de la proposition gouvernementale a donné, à une grande partie de la presse, l’impression tout à fait fautive qu’il s’agissait là déjà d’un accord et qu’il ne restait plus que des «détails techniques» à régler. Tel était vraisemblablement le but recherché – mais en aucun cas la réalité!

### → 25.03

Parallèlement à une visioconférence avec les ministres Kox et Turmes portant sur les mesures relatives à l’énergie et au logement, où des améliorations ponctuelles ont encore pu être décidées, une première réunion a eu lieu ce même jour au ministère des Finances, au cours de laquelle le montant et le principe de la compensation sous forme de crédit d’impôt ont été discutés. Il s’est avéré assez rapidement qu’il y avait de considérables divergences entre le gouvernement et les syndicats, non seulement en ce qui concerne le montant, mais aussi les pertes à compenser. En effet, pour les syndicats, il s’agissait en priorité de compenser la perte de pouvoir d’achat résultant du report de la tranche indiciaire, alors que pour le gouvernement, il s’agissait de compenser la perte de pouvoir d’achat subsistant après avoir déduit toutes les autres aides existantes et les décisions de la «Table énergétique» («Energiedesch») – un montant évidemment beaucoup plus faible. Les discussions au ministère des Finances se sont poursuivies le dimanche matin (!!), 27 mars, et le lundi 28 mars – sans résultat.

### → 29.03

Le Comité national de l’OGBL se réunit à l’Hémicycle au Kirchberg. Après un rapport détaillé de la présidente sur les négociations tripartites, le Comité national rejette à l’unanimité la proposition du gouvernement sur la table à ce moment-là. Par 84 voix contre 3 (et une abstention), il donne à la délégation de négociation le mandat de continuer à négocier en direction d’une véritable surcompensation pour le report de la seule tranche indiciaire d’août 2022 à avril 2023, mais en aucun cas d’accepter une manipulation de l’index allant au-delà.

### → 30.03

A la quatrième et dernière réunion au ministère des Finances – surprise – se présentent également Xavier Bettel, Paul-Lette Lenert, Franz Fayot et François Bausch. Ils rejettent la contre-proposition des syndicats introduite entretemps – car

«hors de prix» — et font une nouvelle proposition, sur base du même volume budgétaire: une indemnité beaucoup plus élevée sous la forme d'un chèque énergie, mais qui ne serait versée qu'aux seuls salariés et pensionnés résidant au Luxembourg. Les syndicats, rejettent cette proposition avec indignation, car elle constitue une discrimination inacceptable à l'encontre des frontaliers. Les syndicats rejettent tout aussi clairement une nouvelle proposition suivant laquelle une partie de l'indemnité serait versée à tous les salariés et une autre partie exclusivement aux résidents. Le Premier ministre décide de convoquer une réunion tripartite à Senningen pour 18 heures.

Les syndicats y présentent une nouvelle contre-proposition moins élevée, que le gouvernement rejette à son tour, la jugeant toujours trop chère. Après plusieurs consultations entre les différentes parties, le gouvernement présente finalement sa «dernière» proposition, qui ne prévoit qu'une légère augmentation du crédit d'impôt (pour un salaire minimum, le montant est même

inférieur à ce qu'il était encore le lundi matin), sans que l'effort budgétaire calculé ne soit significativement plus élevé que précédemment. Des mesures sont ensuite annoncées pour les étudiants et les bénéficiaires du REVIS, sans être expliquées pour autant. Le gouvernement s'obstine également à ce que la manipulation de l'index soit maintenue jusqu'au début de l'année 2024.

Vers 23h30, la présidente de l'OGBL explique que son syndicat ne peut pas accepter la proposition qui est sur la table, car la manipulation ne se limite pas à une seule tranche et que par ailleurs, la compensation proposée pour les petits et moyens revenus est insuffisante pour justifier le franchissement de la ligne rouge, à savoir le décalage de l'index. L'OGBL ne peut donc pas signer un accord tripartite dans ces conditions.

Les présidents des deux autres syndicats, Dury et Wolff, qui jusqu'alors faisaient front commun avec l'OGBL, jugent que la proposition du gouvernement est acceptable, mais souhaitent convoquer leurs instances le lendemain avant de signer l'accord.

## → 31.03

Pour la première fois dans l'histoire, un accord «tripartite» (en réalité un accord 2-1/2-partite) est signée sans le syndicat de loin

le plus important au Luxembourg, l'OGBL.



# L'indexation des salaires au Luxembourg Quelques repères historiques

## 1921

L'indexation des salaires est introduite pour les cheminots et les fonctionnaires. A l'époque l'indice des prix se base sur un panier de 19 biens (aujourd'hui: plus de 40 000).

## 1965

La loi du 12 juin 1965 introduit l'obligation d'inclure une clause d'indexation des salaires à l'évolution des prix dans toutes les conventions collectives de travail.

## 1975

Le gouvernement DP-LSAP étend l'indexation des salaires à tous les salaires et pensions, indépendamment du secteur économique ou du statut du travailleur.

## 1982

Impulsé par l'OGBL, un front syndical commun organise une journée de mobilisation nationale le 29 mars, suivi d'une grève générale le 5 avril. Malgré la mobilisation largement suivie, le gouvernement CSV-DP décide une manipulation massive de l'index. Les députés LSAP quittent la Chambre en protestation lors du vote. L'OGBL maintient la pression par la suite et soulève la menace d'une seconde grève générale en 1983. Le fonctionnement normal de l'index est rétabli en 1984.

## 2006

Nouvelle manipulation de l'index par le gouvernement CSV-LSAP, acceptée cette fois-ci par les syndicats dans le cadre de la tripartite. Mais la contrepartie est de taille: l'introduction du statut unique, qui met fin aux inégalités de traitement entre ouvriers et employés privés et crée la Chambre des Salariés et la Caisse nationale de Santé.

## 2011/12

Fin 2011, les syndicats quittent la Tripartite qui se conclut sans résultat, alors que le gouvernement CSV-LSAP veut une nouvelle fois manipuler l'index. Le projet de loi en question est voté dans la hâte le 26 janvier 2012 avec les voix des partis CSV, LSAP, DP et déi Gréng. A noter, contrairement à ce qui est prétendu parfois aujourd'hui, que l'OGBL n'a jamais accepté cette manipulation. Le fonctionnement normal de l'index fut rétabli suite à un accord entre le nouveau gouvernement DP-LSAP-Gréng en juin 2014 - accord que ce même gouvernement piétine aujourd'hui.

# 1.MA

## La Fête du travail et des cultures fait son grand retour

La Fête du travail et des cultures fait enfin son grand retour en ce 1<sup>er</sup> mai à neimënster, au Grund à Luxembourg. Deux ans de pandémie et de restrictions nous en avaient douloureusement privé. Cette fête populaire et familiale, organisée par l'OGBL en collaboration avec neimënster, l'ASTI et l'ASTM, est devenue une véritable institution au cours du temps. Elle est désormais indissociable du calendrier des manifestations de la capitale. Et cela depuis déjà 16 ans!

C'est pour moi, cette année, également une joie toute particulière, car il s'agit de la première édition qui peut enfin avoir lieu depuis que j'ai eu l'honneur de devenir présidente de l'OGBL en 2019. S'il y avait malédiction, elle semble donc prendre fin...

Nous nous réjouissons évidemment de pouvoir à nouveau accueillir, dans une ambiance festive et décontractée, des milliers de personnes de toutes les couches de la population, d'origines et de nationalités variées, qui pourront échanger toute au long de la journée, profiter d'une large offre gastronomique et assister à un programme culturel, comme toujours de très haute qualité où jeunes et moins jeunes y trouveront leur compte.

Nous nous réjouissons cette année aussi tout particulièrement de pouvoir tenir, pour la première fois, notre discours du 1<sup>er</sup> mai sur le site même de neimënster à 11h30, juste avant l'ouverture officielle de la Fête du travail et des cultures. Comme vous le savez certainement, ce discours et la manifestation qui le précédera s'inscrivent cette année dans un contexte politique particulier pour l'OGBL.

Ce que nous vous proposons ce 1<sup>er</sup> mai, c'est donc une véritable fête des travailleuses et des travailleurs, mêlant à la fois et en un même lieu: action syndicale et esprit festif.

J'espère vous voir très nombreux en ce 1<sup>er</sup> mai et pouvoir fêter et manifester ensemble avec vous toutes et tous.

**Vive le 1<sup>er</sup> mai!**



**Nora Back**

Présidente de l'OGBL

## Enfin le retour à la normale pour fêter la journée du 1<sup>er</sup> mai comme il se doit!

Quelle joie immense de pouvoir accueillir à nouveau cette grande manifestation populaire. La Fête du Travail et des Cultures du 1<sup>er</sup> mai a manqué sur notre site. Nous nous joignons aux organisateurs et organisatrices, nos partenaires de longue date - OGBL, ASTI et ASTM - pour proposer au public des parenthèses culturelles, gastronomiques, musicales et surtout des moments de partage sur l'ensemble de la journée. Comme avant.

En ces moments très difficiles qui ne semblent plus vouloir s'arrêter - après la pandémie (qui n'est pas encore terminée par ailleurs), nous avons désormais à faire à une guerre atroce en Europe. Les répercussions nous concernent toutes et tous. Des milliers de personnes fuient leur pays. Beaucoup sont arrivées chez nous, ou arriveront bientôt. Cette fête est aussi pour tous ceux et toutes celles que nous accueillons afin de garantir leur sécurité, le besoin le plus primaire et le droit le plus fondamental de l'être humain. La Fête du Travail et des Cultures permet ces moments d'évasion, mais aussi de réflexion, d'échange, de solidarité et de cohésion sociale qui sont l'essence de toute activité culturelle.

Le programme est là. Le site est prêt; il ne manque que vous pour en profiter et pour faire de ce 1<sup>er</sup> mai un moment inoubliable. Espérons que le soleil soit au rendez-vous. De toute façon, s'il ne l'est pas, cela ne nous retiendra pas!

Vive le 1<sup>er</sup> mai!



  
**Ainhoa Achutegui**  
Directrice de neimënster







# DÉFENDONS L'INDEX GRANDE MANIFESTATION

# ONS

## STATION DU 1<sup>ER</sup> MAI

10H00 RASSEMBLEMENT LUXEMBOURG-GARE  
11H30 DISCOURS DE LA PRÉSIDENTE NORA BACK @ NEIMËNSTER



Bus gratuits à 9h30 du P&R Bouillon

# PROGRAMME CULTUREL

ENTRÉE GRATUITE

🕒	📍	Ouverture
11:00 - 12:00	9	Naomi Jazz Trio
12:30 - 13:00	1	Big Music Band 2001

Concerts		
13:00 - 13:05	3	Présentation du programme par Veronica Rocha
13:15 - 14:15	3	An Erminig
14:30 - 15:15	3	Le Vibe
14:45 - 15:45	9	Les Gavroches
15:45 - 16:45	3	INK
16:30 - 17:30	9	Hannah Ida
17:00 - 18:00	3	The Disliked

Entractes		
13:00 + 14:15 + 15:30 + 16:45		Hurluberlus

Spectacles tout public		
16:00 - 17:10	4	Wok'n'Woll

Cabaret / Lectures		
14:00 - 15:00	6	Keen Doheem
14:30 - 14:50	5	Le travail!
16:00 - 16:20	5	Le travail!
16:30 - 17:30	6	Keen Doheem

Spectacles pour enfants		
11:00 - 18:00	2	Château gonflable
15:00 - 15:40	7	Minimaus
16:00 - 16:40	7	Minimaus
13:30 - 17:30	2	Manège Titanos

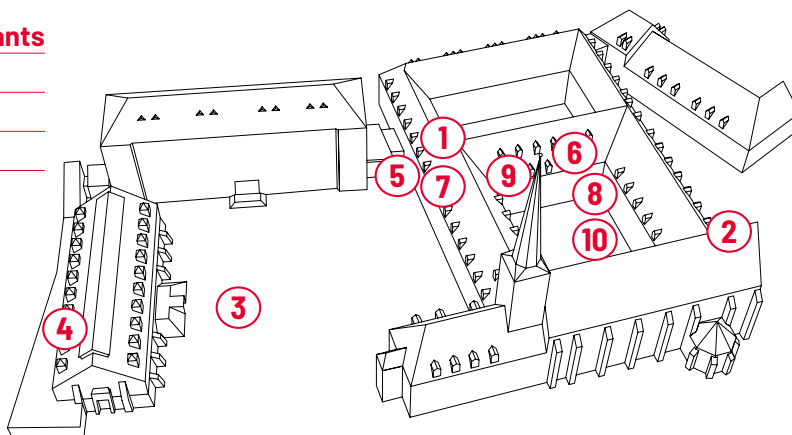
🕒	📍	Ateliers
14:00 - 18:00	10	Nelson Neves - Cap Vert - peinture
14:00 - 18:00	10	Patricia Soliz - Colombie - peinture
13:00 - 18:00	1	Kingsley Ogwara - Niger - poterie, modelage
13:00 - 17:00	10	Florence Hoffman - Luxembourg - cartes à gratter

Expositions		
11:00 - 18:00	8	Lucien Wercollier
11:00 - 18:00	10	Espace et désir 2.0

Village Gastronomique		
12:00 - 18:00	3	Lëtzebuerg-Crna Gora (plats du Monténégro)
12:00 - 18:00	3	OGBL sections Luxembourg-Centre et ACAL Káldall (grillades, frites, desserts, boissons)
12:00 - 18:00	3	Ami Ku Nhôs (plats du Cap-Vert)
12:00 - 18:00	3	ASTI (cocktails)
12:00 - 18:00	3	União (plats du Portugal)

Stands Information-Vente		
11:00 - 18:00	1	OGBL - neimënster - ASTI - ASTM - CSL - ONG OGBL Solidarité syndicale - Pharmaciens sans frontières - FGIL - Radio Latina - Editions Phi

Navette gratuite  
P&R Bouillon  
& Gare



## PROGRAMME CULTUREL

Navette gratuite  
P&R Bouillon  
& Gare

### Naomi Jazz Trio

Jazz

🕒 11:00 - 12:00

📍 Salle Nic Klecker

Ce trio original est né de la rencontre de 3 musiciens qui ensemble, avec leur univers propre, proposent un style au carrefour des courants Jazz, Soul et Pop. Le répertoire du trio est composé de reprises de standards Jazz, Bossa et de morceaux Pop. Naomi Tchatchouang au chant, diplômée du conservatoire de Luxembourg, influencée par le Gospel et la Soul. Yannick Riznar à la contrebasse, diplômé u Conservatoire de Metz, influencé par le Jazz Manouch. Guillaume Cherpitel au piano, diplômé du Conservatoire de Metz, pianiste, compositeur, influencé par la musique latine et les percussions africaines. »



© R. Clement

### Hurluberlus

Fanfare masquée

🕒 13:00 - 13:15

🕒 14:15 - 14:30

🕒 15:30 - 15:45

🕒 16:45 - 17:00

📍 En déambulation

4 personnages errent dans l'espace public. Ils sont parfois drôles, parfois poétiques mais toujours dans un univers burlesque. Avec une sincérité loufoque, ils ne prennent pas au sérieux le monde d'aujourd'hui. Peut-être pour un avenir meilleur? Hurluberlus est une fanfare qui débloque sérieusement.



Laurent Membrini, Marie-Léonor et Hugo Hung

### An Erminig

Musique celtique de Bretagne

🕒 13:15 - 14:15

📍 Parvis

Le répertoire PLOMADEG reprend la tradition des bardes en Bretagne et en Galice, qui allaient de village au village et racontaient dans leurs chansons des histoires vraies ou fictives.

On y trouve ainsi des récits sur des personnages historiques ou sur des événements extraordinaires, ainsi que des histoires qui racontent simplement la vie quotidienne.

Bien entendu, les danses traditionnelles bretonnes complètent notre répertoire, car la tradition dansée est toujours très vivante en Bretagne et s'exprime par le «Fest-Noz» et le «Fest-Deiz» traditionnel.

[www.an-erminig.de](http://www.an-erminig.de)



© Th. Reinhardt

## PROGRAMME CULTUREL

### Manège Titanos

Carrousel

🕒 13:30 – 17:30

📄 Parking entrée

Carrousel cagneux, l'incroyable TITANOS est né de l'(art)ccumulation de matières mi-volées, mi-récupérées, sauvagement assemblées. Une attraction délicieusement régressive qui porte un coup fatal à l'image figée du manège! Les zozos du Titanos invitent enfants et humains à entrer dans leur univers foutraque: ambiance foraine détraquée et commentaires non sportifs.



### Keen Doheem

Cabaret luxembourgeois

🕒 14:00 – 15:00 & 16:30 – 17:30

📄 Salle Edmond Dune

Là où pendant un certain temps il n'y a personne à la maison, les souris deviennent d'un coup les maîtres des lieux. Et comme nous le savons, ce ne sont pas que les bâtiments qui se dégradent, quand ils ne sont pas habités! Nous aussi, nous perdons toutes nos facultés? (op den Hond kommen), à chaque fois que nous perdons le contrôle. Combien grotesques sont les situations, lorsque la centrale des neurones est éteinte par quoi que ce soit. Et c'est sur de pareilles observations issues d'expériences personnelles que Tri2Pattes a basé son nouveau programme de comédie (nous en sommes après tout déjà à la troisième édition!) Tout en faisant cela, ils restent fidèles à eux-mêmes avec un mélange très particulier de sketches, «Standup», clownerie, musique et plein d'autres choses. Donc une «Affaire à suivre»! Et un «Avis aux amateurs du rire» sans équivoque!

Rappelons également ici, que, une fois de plus, Tri2Pattes fait don intégralement du bénéfice de sa tournée à l'association EBS-Luxembourg, donc pour soutenir par ce biais la construction d'écoles dans des régions défavorisées du Sénégal!

Infos: [tri2pattes.lu](http://tri2pattes.lu) & [ebs-luxembourg.com](http://ebs-luxembourg.com)



### Le travail!

Lectures Théâtralisées

🕒 14:30 – 14:50 & 16:00 – 16:20

📄 Chapelle

Le travail! Cette manière, parmi d'autres, de faire partie de notre société.

Que révèle-t'elle de nous?

Pour la plupart d'entre nous, qui sommes dans la nécessité de travailler, se pose très vite la question des conditions de travail:

Des horaires imposés

Des objectifs à atteindre

Un rythme parfois effréné

Un patron collant

Un collègue incontrôlable

Toutes ces difficultés qui font que nous devons nous poser des questions sur nos conditions de Travail. Ces conditions qui ont des répercussions sur nos Vies.

Pour autant, le travail est-il un obstacle à notre liberté? Le travail, c'est la santé?! rien faire, c'est la conserver (comme disait la chanson)

A travers différents textes: Deux voix (celles de Valérie Bodson & Valérie Geoffrion) pour nous faire réfléchir à la place que nous accordons au travail dans nos vies et s'il n'y aurait peut-être pas une autre manière de valoriser le travail et de lui donner, trouver ensemble sa juste place en ouvrant la discussion en ce jour de fête, de pause! Sans oublier de Fêter aussi la chance d'en avoir UN.



**ENTRÉE  
GRATUITE**

## PROGRAMME CULTUREL

Navette  
gratuite  
P&R Bouillon  
& Gare

## Le Vibe

Ska / Reggae

🕒 14:30 - 15:15

📍 Parvis

Authentique, plein de joie et un peu de chaos: c'est Le Vibe, un jeune groupe de reggae composé de 7 musiciens qui se considèrent comme une famille. Bien qu'ils partagent un amour commun pour la musique reggae, chaque membre enrichit l'univers musical de Le Vibe avec ses propres influences. Au fil des années, le groupe a expérimenté avec différents genres, créant ainsi un mélange très personnel, une sorte de reggae fusion. Le Vibe joue un mélange coloré et entraînant de roots-reggae, qui mêle l'afrobeat, le funk et le jazz. Le résultat est un son entraînant qui fait bouger et inspire le public.



## Les Gavroches

Chanson française

🕒 14:45 - 15:45

📍 Salle Nic Klecker

Ensemble de 3 musiciens, un chanteur, un accordéoniste et un guitariste, qui avec leur musique, vous propose un voyage dans le temps, à l'époque des guinguettes et des bals populaires.

En passant par les chansons de Jacques Brel, de Brassens ou de Fréhel, en faisant un petit détour par la même Piaf ou encore Monsieur Renaud, retrouvez des chansons qui avaient des histoires à raconter et des mélodies sur lesquelles un couple pouvait et peut encore toujours danser.



## Minimaus

Kamishibai & théâtre d'ombres

🕒 15:00 - 15:40 & 16:00 - 16:40

📍 Salle José Ensch

**Pour enfants de 3 à 7 ans et leurs parents**

Dany Gales raconte et joue la fabuleuse histoire de Minisouris à l'aide d'un grand Kamishibai et du théâtre d'ombres.

Il était une fois une souris qui vivait avec beaucoup d'autres souris dans une vallée en Afrique. Comme elle était si minuscule, on l'appelait Minisouris. «J'aimerais être grande et forte!» couina Minisouris.

«Tu dois manger beaucoup, alors tu deviendras grande et forte comme un lion!» dit son papa.

Pendant la nuit, lorsque toutes les autres souris dormaient, Minisouris partit à la recherche d'un lion ...

Laissez-vous enchanter par ce beau spectacle qui motive les petits spectateurs à croire en eux-mêmes.



## PROGRAMME CULTUREL

### INK - Mourir pour des idées

Chants révolutionnaires

🕒 15:45 - 16:45

📍 Parvis

*Jazz et révolution ne vont-ils pas de pair?*

Musique emblématique de la transgression et de l'irrévérence, née de la violence faite aux peuples africains et afro-américains, porteuse d'un message d'irréductible espoir, le jazz fait perdurer et évoluer sans cesse une tradition parfois subversive de remise en question de l'ordre établi, des diktats et dogmatismes en tous genres.

Porté par le quartet survolté INK et la complicité des voix de Valérie Graschaire et Ana Ka, ce répertoire de chants révolutionnaires est un écho à l'histoire de notre monde, aux voix l'ayant portée, et qui continuent de l'écrire. Un appel à la fraternité des peuples et à la lucidité face aux dogmatismes et aux extrêmes rogeant toute société.

Il s'agit de porter un message de paix et d'universalité des luttes au travers d'un hommage aux révolutionnaires de tous horizons ayant œuvré pour la liberté.



**ENTRÉE GRATUITE**

### Wok'n Woll

Délirium Musicalia

🕒 16:00 - 17:10

📍 Salle Robert Krieps

À partir de 8 ans

Deux musiciens qui revisitent le monde! Avis aux fins gourmets de l'humour, voici un savoureux récital burlesque qui fera rire toute la famille!

Le violoniste, polymorphe vocal et son acolyte pianiste d'une verve comique irrésistible, vous emmènent dans leurs différents univers musicaux, sur un rythme effréné, avec humour et folie.

Un cartoon mélodieux présenté par des musiciens aussi virtuoses qu'hilarants.

Une pincée d'AC/DC, un soupçon de Stevie Wonder et un zeste de Rolling Stones, le tout mélangé dans un wok musical relevé d'une sauce Bach et Tchaïkovsky et on obtient le Wok'n woll...



### Hannah Ida

Bedroom-Pop

🕒 16:30-17:30

📍 Salle Nic Klecker

En 2019, la jeune musicienne Hannah Ida se lance dans un nouveau projet musical, qui est censée d'offrir au public des moments de silence au sein d'une réalité chaotique et troublante. Inspirés par des musiciennes tels qu'Alice Phoebe Lou, Fenne Lily ou Girl in red, l'artiste aspire à créer du bedroom-pop intimiste, polyvalent et authentique. Ensemble avec son cocréateur Florian Van Kooy, la jeune artiste cherche sans cesse et avec sérénité à se développer elle-même, ses textes et son style musical. Rien qu'avec sa voix, ses textes résonnants, sa guitare et un synthétiseur, la jeune artiste conquiert les scènes du Grand-Duché. Elle est désireuse de créer un miroir inclusif dans lequel les individus les plus divers peuvent se percevoir sous différents angles. Un aspect central de son travail réside dans l'observation et la présentation des conflits contemporains, ainsi que la paraphrase des simples beautés de la vie.





## PROGRAMME CULTUREL

Navette  
gratuite  
P&R Bouillon  
& Gare**The Disliked**

Ska / Reggae

🕒 17:00 - 18:00

📍 Parvis

Depuis plus de 15 ans, The Disliked est l'un des plus grands exports du Luxembourg. Présents sur les scènes du sud de la France jusqu'au fin fond de l'Allemagne de l'Est, ce groupe au style multi-genre sait comment mettre de l'ambiance au public. Du beat au reggae, leur mélange explosif met de l'énergie et de la joie à danser.



© Sam Flamming

**Lucien Wercollier**

Exposition permanente

🕒 11:00-18:00

📍 Déambulateur

Pierre, bronze, marbre, albâtre, verre, l'oeuvre de Lucien Wercollier est inscrite dans ces matériaux divers que tour à tour il découvrira et ne quittera plus. Une oeuvre à (re)découvrir à l'Abbaye de Neumünster où la collection privée de la famille Wercollier est réinstallée dans le déambulateur de l'Abbaye, dans une scénographie spécialement conçue pour le lieu. Si les sculptures de Wercollier sont présentes en de nombreuses collections et de nombreux musées publics au Luxembourg et à l'étranger (Musée d'Art Moderne de Paris, Israel Museum de Jérusalem, Musée Olympique de Lausanne, Olympic Sculptures Parc de Séoul, Palais de l'Europe à Strasbourg...) cette exposition permanente est le seul ensemble qui documente la vie et l'oeuvre de l'un des grands artistes du XX<sup>e</sup> siècle.

Né en 1908, Lucien Wercollier s'est éteint en 2002, à l'âge de 94 ans. Entre ces deux dates, les années de formation à Bruxelles et à Paris, la découverte de Maillol, Brancusi et Arp, mais aussi les années de guerre, l'arrestation et l'incarcération à la prison du Grund puis la déportation en Allemagne et en Silésie, feront d'un sculpteur talentueux, un artiste d'exception, à «la recherche de l'accord le plus total entre lignes, structures, formes et signification, accord de plus en plus profond et parfait» (G. Wagner).

**Espace et désir 2.0  
Alvaro Marzan**

Exposition

🕒 11:00-18:00

📍 Cloître

neimënster est heureux de continuer la collaboration précieuse avec Álvaro Marzán Díaz. Les inondations de l'été dernier ont interrompu de manière inattendue l'exposition de notre artiste associé, ce qui nous permet aujourd'hui de découvrir une version actualisée et revisitée de sa précédente présentation. C'est à partir d'un profond engagement pour la peinture et la création contemporaine que l'artiste d'origine espagnole présente le projet Espace et désir 2.0, une exposition sur «la recherche universelle d'identité, le besoin intrinsèque de l'être humain de comprendre sa propre nature et de s'interroger sur le sens de ce qui l'entoure».

Espace et désir 2.0 est une installation essentiellement picturale traitant de l'espace transcendantal dans lequel nous sommes immergés, «...un monde entre le physique et le métaphysique, extravagant et mystérieux, passionnément irréel, qui peut offrir depuis sa surface distordue un reflet éphémère de tout ce qui nous est invisible. Ces images présentent notre espace individuel comme une matière créative prête à être façonnée par notre perception, nos actions et notre intention».



# PLAN DU SITE

3



**Parvis**  
An Ermining  
Le Vibe  
INK  
The Disliked

1



**Agora Marcel Jullian**  
Big Music Band  
Stands information-vente  
Atelier (Kingsley Ogwara)

2



**Cour d'entrée**  
Château gonflable  
Carousel Titanos

9

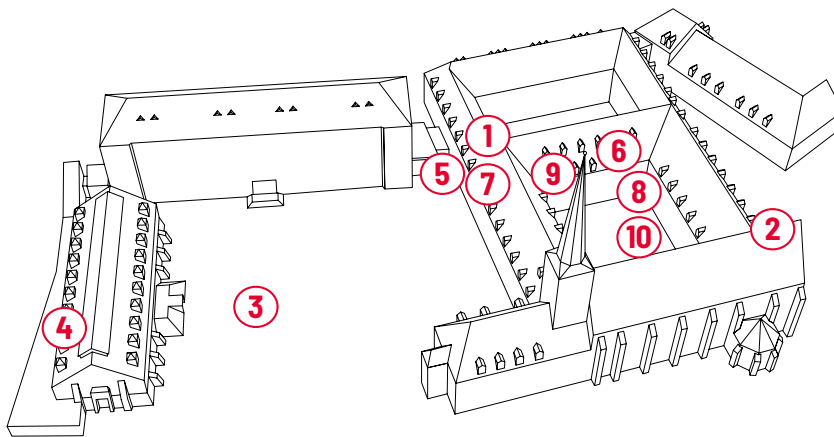


**Salle Nic Klecker**  
Naomi Jazz Trio  
Les Gavroches  
Hannah Ida

4



**Salle Robert Krieps**  
Wok'n Woll



10



**Cloître Lucien Wercollier**  
Ateliers  
Expo Alvaro Marzan

5



**Chapelle**  
Le travail!

6



**Salle Edmond Dune**  
KEEN DOHEEM!

7



**Salle José Ensch**  
Minimaus

8



**Déambulateur**  
Expo Lucien Wercollier



## Navette gratuite toutes les 20 minutes

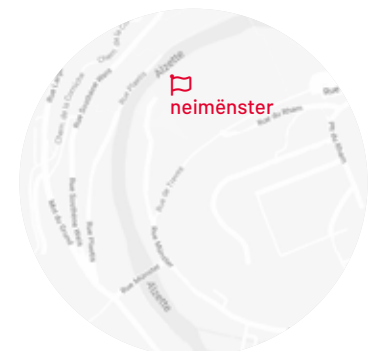
Arrêts: P&R Bouillon -- Gare centrale -- Plâteau du Saint-Esprit

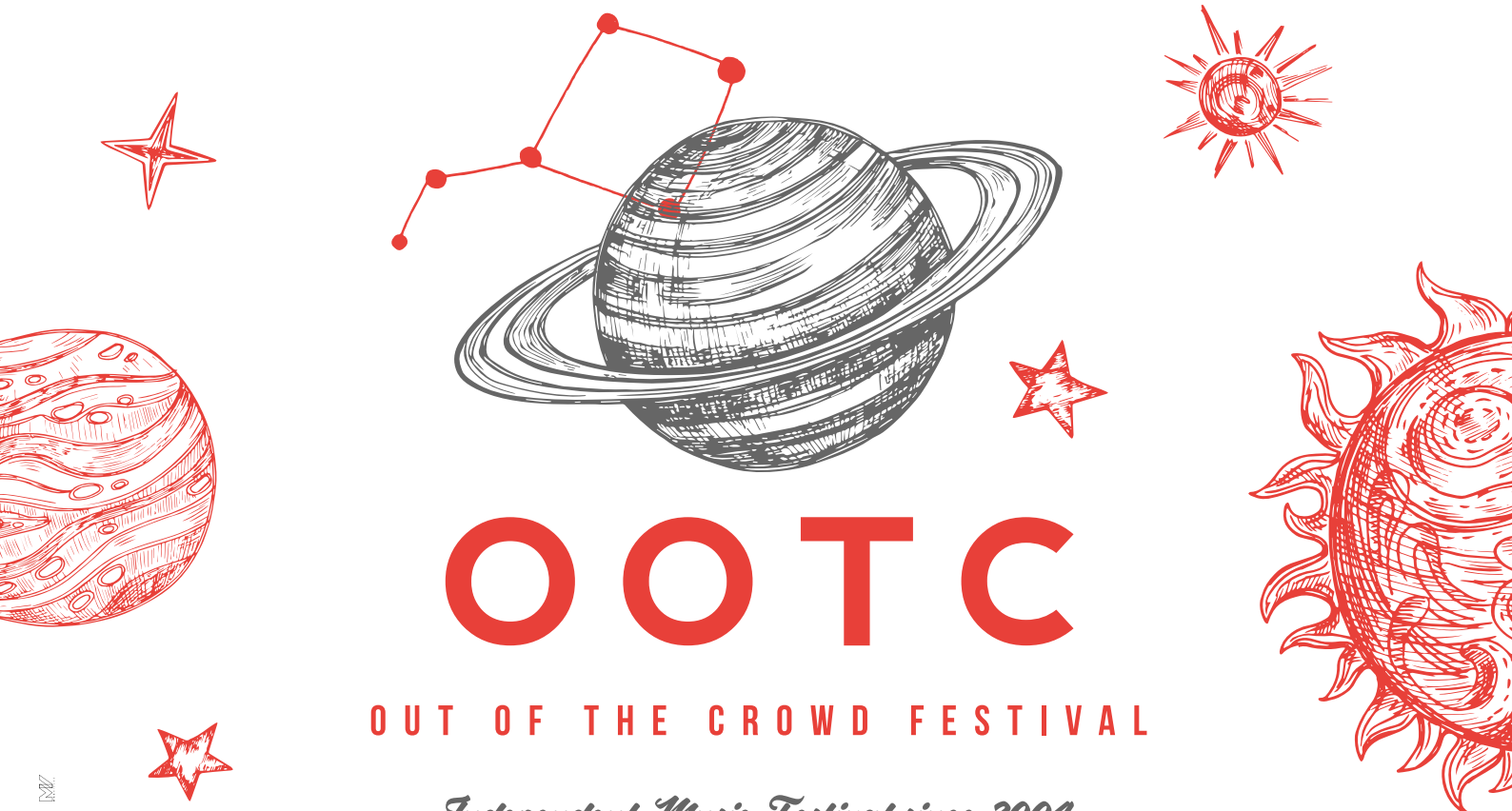
Premier ALLER à 9:40 / Dernier RETOUR à 19:25



## Accès en voiture

Parking Saint-Esprit – Ascenseur Saint-Esprit > Grund – traverser le petit pont en face et prendre à gauche, rue Münster





# OOTC

OUT OF THE CROWD FESTIVAL

*Independent Music Festival since 2004*

**HOLY FUCK** (CAN) **NOTHING** (USA)  
**BODEGA** (USA) **JONATHAN BREE** (NZ) **MDOU MOCTAR** (NER)  
**HONEY FOR PETZI** (CH) **MAKTHAVERSKAN** (SWE) **PENELOPE ISLES** (UK)  
**MELENAS** (ESP) **THE COOKIE JAR COMLOT** (L) **FIRST MOTE** (L)

## 30.04.22



### KULTURFABRIK IN ESCH/ALZ. (LUX)

DOORS 15.30 / PRESALE 33€ (+FEE) - BOX OFFICE 39€

LE CENTRE CULTUREL KULTURFABRIK ASBL BÉNÉFICIE DU SOUTIEN FINANCIER DU MINISTÈRE DE LA CULTURE DU LUXEMBOURG ET DE LA VILLE D'ESCH-SUR-ALZETTE.



**Nous ne  
pouvions vendre  
et ne vendrons  
pas le salariat au  
Luxembourg!**

